

A propos du botulisme du mouton : première souche ovine isolée en France

par B. VIRAT, A. VALLÉE et Mlle A. KRÉGUER

Si le botulisme du mouton est très répandu dans certaines régions comme l'Australie et l'Afrique du Sud, où il a pour origine directe une carence azotée ou phosphorée poussant les animaux à consommer des cadavres contenant de la toxine ou des germes, son incidence sur le cheptel ovin des pays européens et notamment de la France est très faible.

Il semble que les premiers cas constatés en France aient été signalés par PRÉVOT en 1950 (1), ces cas n'ayant pu malheureusement faire l'objet de recherches bactériologiques en vue de l'isolement et du typage de la toxine. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de relater ici l'observation qui nous a permis d'apporter la confirmation bactériologique de l'existence du botulisme en France, chez le mouton.

D'autre part, l'origine même de la contamination présente un certain intérêt puisqu'il ne semble pas qu'on puisse la rapporter à l'alimentation.

Il s'agit d'une brebis qui fournissait depuis plusieurs années des globules rouges au service de Sérologie de l'Institut Pasteur. Elle fut trouvée morte un matin dans le box qu'elle partageait avec une autre brebis, sans avoir auparavant présenté un symptôme quelconque ayant pu attirer l'attention de la personne chargée de leur entretien.

Le cadavre présentait au niveau de la vulve, du périnée et de la face inférieure de la queue des ulcérations nummulaires, à bords légèrement surélevés et de taille variable (pièce de 10 frs ou de 20 frs) ; sous ces lésions le tissu cellulaire sous-cutané était légèrement infiltré par une sérosité rosée. Nous n'avons pu déterminer l'origine exacte de ces lésions, dont l'aspect faisait penser à celles que provoque le frottement répété sur un objet de bois ou de fer

(1) PRÉVOT (A.-R.), HUET (M.) et TARDIEUX (P.), *Bul. Acad. Vét.*, 1950, 23, 481.
Bul. Acad. Vét. — Tome XXIX (Octobre 1956). — Vigot Frères, Editeurs.

(ratelier, porte du box, etc.). Les lésions organiques étaient pratiquement inexistantes, à l'exception d'une légère splénomégalie accompagnée d'une congestion assez marquée de l'organe. (Cette splénomégalie était vraisemblablement due aux saignées répétées subies par l'animal.) L'examen microscopique de la pulpe splénique nous permit de voir, en quantité considérable, des bâtonnets gram-positifs, courts, à bouts arrondis. Les ensemencements en anaérobiose révélèrent la présence dans les organes ensemencés (foie et rate) d'un germe qui fut identifié comme étant *Clostridium botulinum*. La toxinotypie montra qu'il s'agissait d'un type C.

La brebis se trouvant dans le même box ne présenta par la suite aucun trouble, pas plus d'ailleurs que les autres ovins des box voisins qui avaient reçu une nourriture identique. Il semble bien que les lésions cutanées constatées sur le cadavre aient été la porte d'entrée ayant permis l'envahissement septicémique de l'organisme par *Clostridium botulinum*. Ce mode de contamination est extrêmement rare puisqu'il n'en existe à notre connaissance que quelques cas se rapportant d'ailleurs au botulisme humain.

En résumé, nous avons isolé pour la première fois en France une souche de *Clostridium botulinum* type C d'un cas suraigu de botulisme du mouton, ayant vraisemblablement une origine exogène.

Institut Pasteur. — Services de Microbiologie animale (Dr JACOTOT) et des Toxines gangréneuses (Mlle GUILLAUMIE).

Discussion

M. LE PRÉSIDENT. — A propos du mouton sur lequel vous avez trouvé du botulisme, vous avez dit que ce mouton avait été trouvé mort à l'étable. Or, j'ai toujours eu l'attention attirée par le fait que M. PRÉVOT, pour l'examen des foies qu'on lui apportait, réclamait qu'on lui envoie les organes avec une urgence qui ne supportait même pas l'envoi par la poste. Combien de temps après la mort avez-vous fait l'autopsie ?

M. JACOTOT. — La brebis a été trouvée morte le matin, on nous l'a apportée et M. VIRAT a fait l'autopsie immédiatement.

M. VIRAT. — La brebis est morte dans la nuit et nous avons fait l'examen vers 9 heures.

M. LE PRÉSIDENT. — Au point de vue du diagnostic, la durée du temps qui s'écoule entre la mort et l'examen est très importante.

M. VALLÉE. — Le fait indiscutable est que le bacille a été isolé de la brebis. C'est, à notre connaissance, la première souche d'origine ovine isolée en France.